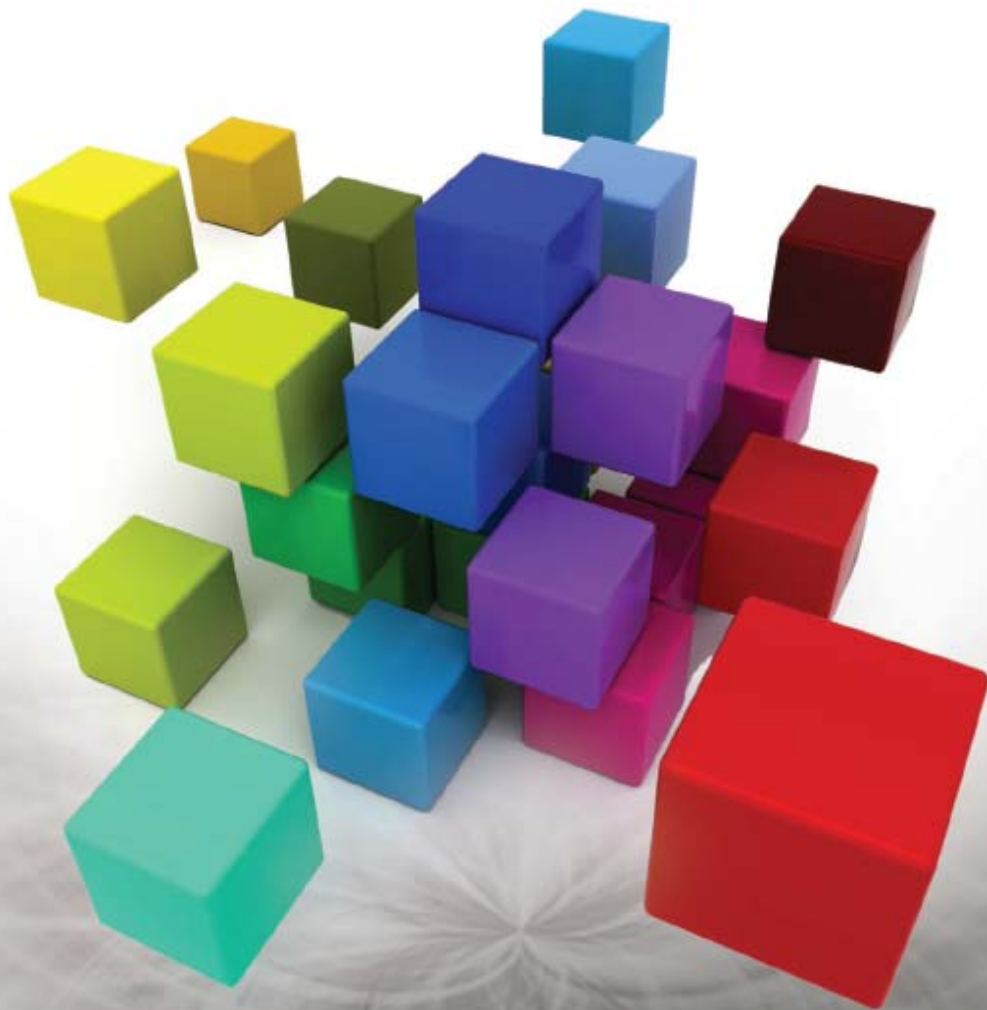


TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE MRC L'ASSOMPTION

Localiser la défavorisation

Mieux connaître son milieu



INTRODUCTION

La pauvreté et l'exclusion sociale affectent une part appréciable de la population. La région de Lanaudière n'échappe pas à cette réalité. La *Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale* diffusée en juin 2002, la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* adoptée en décembre 2002, le *Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale* présenté en avril 2004 et les consultations régionales tenues dans le cadre des *Rendez-vous de la solidarité 2009* s'inscrivent parmi les actions entreprises par les instances publiques québécoises pour réduire les inégalités socioéconomiques. En 2010, le gouvernement québécois poursuit dans le même sens en élaborant le *Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale*.

Pour mener à bien les actions nationales, régionales et locales contre la pauvreté et l'exclusion sociale, il importe d'en posséder une connaissance approfondie afin d'identifier les territoires les plus vulnérables. Depuis 2000, des chercheurs du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et de l'Institut national de santé publique du Québec ont développé l'indice de défavorisation matérielle et sociale. « Cet indice fournit aux instances régionales et locales une connaissance des caractéristiques socioéconomiques de la population de leur territoire et permet la localisation des secteurs où vivent des personnes, des familles et des communautés moins favorisées du point de vue social et matériel. » (Leclerc, Marquis et Payette, 2005, p. 1)

Ce rapport aborde l'indice de défavorisation matérielle et sociale en localisant les communautés les plus désavantagées sur le territoire de la MRC de L'Assomption en 2006. Les caractéristiques démographiques et socioéconomiques de la population selon la défavorisation sont aussi comparées. Il s'inscrit dans une série de publications produites par le Service de surveillance, recherche et évaluation qui traitent de la défavorisation sur le territoire des six municipalités régionales de comté (MRC), des deux réseaux locaux de services (RLS) et de la région lanauchoise.

André Guillemette
Marie-Eve Simoneau
Josée Payette

INDICE DE DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE

Qu'est-ce que la défavorisation?

La défavorisation exprime l'état de désavantage relatif d'un individu, d'une famille ou d'un groupe par rapport à l'ensemble auquel il appartient. **Des personnes sont considérées défavorisées si, pour une ou plusieurs caractéristiques, elles se situent sous le niveau atteint par la majorité de la population ou jugé acceptable par la société** (Pampalon et Raymond, 2000).

Qu'est-ce que l'indice de défavorisation?

L'indice élaboré par Pampalon et Raymond en 2000 permet de différencier des populations selon le degré de défavorisation de leur territoire de résidence. L'indice de défavorisation est une mesure territoriale. **C'est un indice écologique qui réfère au milieu socioéconomique dans lequel vit l'individu et non à sa situation personnelle.** Il est construit à partir des plus petits territoires pour lesquels des données du recensement sont disponibles, soit les aires de diffusion. Celles-ci correspondent à une « petite région composée de un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants et regroupant de 400 à 700 habitants » (Statistique Canada, 2009).

L'indice de défavorisation caractérise des individus d'une communauté pris collectivement. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il est qualifié d'écologique. Il est entendu que les personnes vivant dans une même aire de diffusion n'ont pas toutes des caractéristiques socioéconomiques identiques.

Il importe de retenir que l'indice de défavorisation rend compte de la privation ou de la richesse matérielle et sociale relative des résidents des aires de diffusion de la MRC de L'Assomption. Il se différencie, en ce sens, du seuil de faible revenu qui mesure la part de la population qui subvient plus difficilement à ses besoins essentiels (nourriture, logement, habillement, etc.).

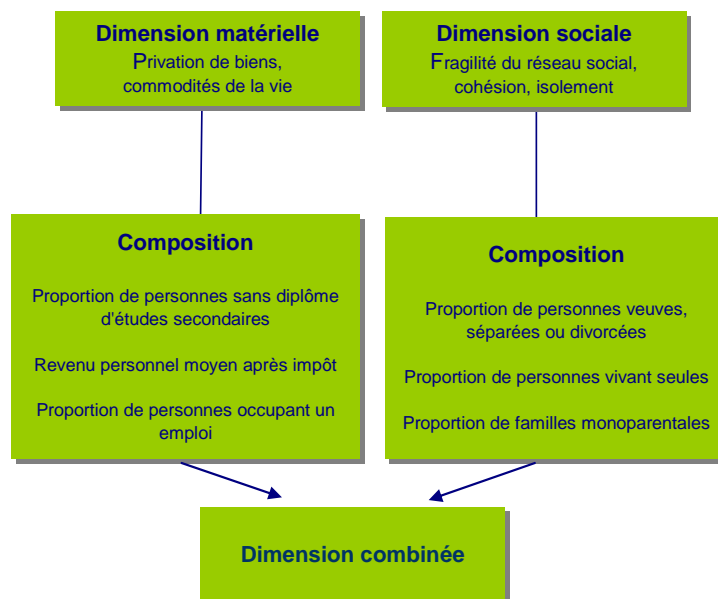
L'indice de défavorisation se compose de deux dimensions, l'une matérielle et l'autre sociale. La **défavorisation matérielle** réfère au concept de pauvreté et à la privation des ressources financières nécessaires à l'acquisition des biens et commodités de la vie courante. Cette dimension est formée de trois indicateurs abordant la **scolarité**, le **revenu** et l'**emploi**.

MISE EN GARDE

Même si certains indicateurs ont été modifiés d'un recensement à l'autre (ex. : scolarité, revenu), il semblerait que les changements n'affectent pas la comparabilité de l'indice de défavorisation dans le temps et dans l'espace. Par contre, la redéfinition des limites géographiques de la majorité des aires de diffusion du territoire lanaudois pourrait rendre difficile et aléatoire l'interprétation des variations temporelles observées entre les données de 2001 et de 2006.

La **défavorisation sociale** concerne les relations entre individus au sein de la famille et dans la communauté. Elle traduit, en partie, « certaines caractéristiques de l'organisation sociale telles que l'isolement ou la cohésion sociale, l'individualisme ou la coopération, l'entraide, la confiance entre personnes, etc. » (Pampalon et Raymond, 2000, p.114). Cette dimension repose sur trois indicateurs : le fait d'**être séparé, divorcé ou veuf**, de **vivre seul** ou en **famille monoparentale**.

La **défavorisation combinée** jumelle les deux dimensions afin de fournir un portrait global quant à la vulnérabilité matérielle et sociale d'un territoire.



Pour chacune des dimensions, les aires de diffusion sont regroupées en quartiles selon l'échelle de défavorisation suivante : le quartile favorisé (25 % de la population), les deux quartiles médians (50 % de la population) et le quartile défavorisé (25 % de la population). Les quartiles extrêmes des deux dimensions ont été croisés afin de distinguer les populations les plus avantageées (quartiles matériel 1 et social 1) et désavantagées (quartiles matériel 4 et social 4).

		Dimension sociale			
		Favorisé →		← Défavorisé	
		Q1	Q2+Q3	Q4	
Dimension matérielle	Favorisé ↓	Q1	Q1 et Q1		Total Q1 matériel
		Q2+Q3			Total Q2+Q3 matériel
	Défavorisé ↓	Q4		Q4 et Q4	Total Q4 matériel
		Total Q1 social	Total Q2+Q3 social	Total Q4 social	Population totale

La répartition des aires de diffusion en quartiles est privilégiée afin de regrouper un nombre significatif d'individus pour toutes les combinaisons possibles de défavorisation. Les **quartiles 2 et 3 ont été jumelés** afin d'alléger la lecture des résultats et faciliter l'appréciation des différences entre les populations des quartiles extrêmes.

Territoire de référence

Un **territoire de référence** sert d'unité géographique dans laquelle les aires de diffusion sont classées en quartiles selon leur niveau de défavorisation matérielle et sociale. Il peut correspondre au territoire d'une MRC, d'un RLS, d'une région sociosanitaire ou de l'ensemble du Québec. Puisque l'un des objectifs de ce rapport consiste à comparer les écarts socioéconomiques entre les aires de diffusion d'une même MRC, c'est celle de L'Assomption qui sert de territoire de référence. **Seules les aires de diffusion comprises à l'intérieur de cette MRC sont comparables.** De ce fait, les valeurs de défavorisation n'ont de sens que pour le territoire de la MRC concernée et les aires de diffusion qu'elle englobe. **Elles ne peuvent pas servir à comparer ou classer les aires de diffusion situées hors de la MRC de L'Assomption.**

Quelques caractéristiques du territoire de référence

Au recensement de 2006, la MRC de L'Assomption comprend 190 aires de diffusion. De ce nombre, cinq aires totalisant 2 622 personnes ont été exclues du calcul de l'indice de défavorisation. Ces aires de diffusion sont exclues parce qu'elles contiennent une zone peu peuplée ou une proportion élevée de ménages collectifs ou de personnes vivant en institution (ex. : centre hospitalier, CHSLD, maison de retraités, pénitencier, etc.).

Le territoire de la MRC de L'Assomption compte six municipalités réparties sur 258 kilomètres carrés. Au recensement de 2006, 109 636 personnes¹ résident dans la MRC, soit 26 % de l'ensemble des Lanaudois (Statistique Canada, 2009). La ville de Repentigny rassemble, à elle seule, 70 % des effectifs de la MRC.

La population de la MRC de L'Assomption s'est accrue d'un peu plus de 5 % depuis 2001, soit une hausse près de deux fois moindre que celle observée dans Lanaudière (10 %). La ville de L'Épiphanie (9 %) affiche la plus forte croissance démographique de la MRC.

¹ Les effectifs de population de la MRC de L'Assomption présentés dans les tableaux peuvent être différents de ce nombre car, tel que spécifié précédemment, cinq aires de diffusion ont été exclues du calcul de la défavorisation.

DÉFAVORISATION DANS LA MRC L'ASSOMPTION

La distribution en quartiles de la défavorisation à l'échelle de la MRC de L'Assomption identifie 53 aires de diffusion classées parmi les plus désavantagées au plan matériel (Q4). Elles totalisent 26 679 personnes. La prise en considération de la dimension sociale classe 48 aires de diffusion au nombre des moins privilégiées (Q4). Ces dernières comprennent 26 487 individus. La combinaison des dimensions matérielle et sociale identifie dix aires de diffusion désavantagées comptant 5 393 personnes (Q4 et Q4).

Figure 1
Population selon le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence MRC L'Assomption, 2006 (N)

		Dimension sociale				
		Favorisé →		← Défavorisé		
		Q1	Q2+Q3	Q4		
Dimension matérielle	Favorisé ↓	Q1	5 018	14 963	7 353	27 334
		Q2+Q3	13 893	25 367	13 741	53 001
	Défavorisé ↓	Q4	8 110	13 176	5 393	26 679
			27 021	53 506	26 487	107 014

Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

Le tableau 1 présente, pour toutes les municipalités du territoire de référence, la répartition de la population résidant dans les aires de diffusion en fonction des dimensions et quartiles de défavorisation. Puisque l'indice de défavorisation est une mesure relative se rapportant à l'ensemble du territoire de référence, il est possible, pour une municipalité, de n'avoir aucune aire de diffusion comprise dans un quartile.

La défavorisation matérielle touche les six municipalités de la MRC, alors que la défavorisation sociale est présente dans cinq localités. Quatre municipalités sont à la fois désavantagées selon les dimensions matérielle et sociale : Charlemagne, L'Épiphanie (ville), L'Assomption et Repentigny.

L'indice contribue également à cerner les communautés comprenant des aires de diffusion classées parmi les plus avantagées. C'est ainsi le cas de trois agglomérations pour la dimension matérielle et de cinq municipalités pour le volet social. La combinaison des deux dimensions identifie des aires de diffusion favorisées dans une seule localité, soit Repentigny (Cartes 1 à 3 incluses dans l'Atlas cartographique).

Tableau 1
Population selon la municipalité et le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence MRC L'Assomption, 2006 (%)

Municipalités (aires de diffusion)	pop.	Dimensions							
		Matérielle			Sociale			Combinée	
		Q1	Q2+Q3	Q4	Q1	Q2+Q3	Q4	Q1 et Q1	Q4 et Q4
		%		%		%			
Charlemagne (10)	5 594	0,0	69,0	31,0	19,5	31,4	49,1	0,0	21,5
Repentigny (124)	74 712	32,0	51,8	16,2	27,4	46,7	25,8	6,7	3,6
Saint-Sulpice (7)	3 332	15,3	57,7	27,0	31,4	37,5	31,2	0,0	0,0
L'Assomption (31)	16 161	18,1	45,5	36,4	19,7	62,7	17,7	0,0	5,9
L'Épiphanie - ville (7)	4 086	0,0	28,6	71,4	0,0	86,3	13,7	0,0	13,7
L'Épiphanie - paroisse (6)	3 129	0,0	0,0	100,0	38,4	61,6	0,0	0,0	0,0
MRC L'ASSOMPTION (185)	107 014	25,5	49,6	24,9	25,2	50,0	24,8	4,7	5,0

Des exemples pour comprendre le tableau :

- Les aires de diffusion de Saint-Sulpice classées dans le quartile 1 de la dimension matérielle englobent 15,3 % de la population de cette municipalité.
- Les aires de diffusion de Saint-Sulpice classées dans le quartile 4 de la dimension sociale comprennent 31,2 % de la population de cette municipalité.
- Aucune aire de diffusion de L'Épiphanie (paroisse) n'est classée simultanément dans les quartiles 4 de la défavorisation matérielle et sociale.

Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

L'indice de défavorisation permet de répartir et situer géographiquement la population des aires de diffusion de la MRC de L'Assomption en fonction de deux dimensions. Il peut contribuer, également, à caractériser la population selon le quartile de défavorisation. C'est d'ailleurs ce dont rendent compte les pages suivantes.



CARACTÉRISTIQUES DES QUARTILES DE DÉFAVORISATION

Ce chapitre traite de caractéristiques socioéconomiques et démographiques de la population des aires de diffusion selon leur appartenance à l'un ou l'autre des quartiles de défavorisation. Les indicateurs retenus expriment, en fonction de l'approche écologique, des valeurs se rattachant à l'ensemble des personnes de chacun des quartiles. **Elles ne signifient pas pour autant que tous les individus d'un même quartile possèdent des caractéristiques identiques.**

L'information présentée dans ce chapitre devrait contribuer à mieux identifier certains éléments qui différencient les populations des quartiles plus vulnérables de ceux qui le sont moins.

Profil socioéconomique des quartiles de défavorisation

Le profil socioéconomique de la population de la MRC de L'Assomption dénote d'importantes inégalités selon les quartiles de défavorisation. Cela va de soi, car l'indice est construit à cet effet. Les inégalités sont illustrées à l'aide des six indicateurs composant l'indice de défavorisation (Tableau 2).

La population du quartile défavorisé matériellement a un pourcentage plus élevé de personnes dépourvues d'un diplôme d'études secondaires en comparaison avec celle du quartile avantagé. Elle compte, en proportion, moins d'individus occupant un emploi, et le revenu annuel moyen des particuliers y est moindre. Elle possède des pourcentages supérieurs de personnes vivant seules, séparées, veuves ou divorcées. La part relative des familles monoparentales y est aussi plus élevée.

Des différences allant dans le même sens s'observent avec la dimension sociale. Les variations sont toutefois plus grandes avec les trois indicateurs sociaux (mode de vie, état matrimonial et monoparentalité) qu'elles ne le sont avec les variables matérielles (scolarité, emploi et revenu).

Les différences socioéconomiques entre les populations des quartiles extrêmes ressortent encore plus lorsque les deux formes de défavorisation sont combinées. La population du quartile moins privilégié aux plans matériel et social compte trois fois plus de personnes ne possédant pas de diplôme d'études secondaires, moins de gens ayant un emploi et un revenu annuel moyen des particuliers inférieur. Les pourcentages d'individus vivant seuls, de personnes séparées, veuves ou divorcées et de familles monoparentales y sont nettement supérieurs.

Tableau 2

Indicateurs socioéconomiques de l'indice de défavorisation matérielle et sociale selon le quartile
Territoire de référence MRC L'Assomption, 2006 (% et \$)

Dimensions	Sans DES ¹	Emploi ²	Revenu ³	Vivant seules ⁴	Séparées/veuves/ divorcées ⁵	Familles monoparentales ⁶
	%	%	\$	%	%	%
Matérielle						
Quartile 1	17,1	71,8	41 149 \$	7,2	17,8	12,9
Quartiles 2+3	21,7	66,6	34 956 \$	8,0	18,1	15,4
Quartile 4	33,9	60,3	29 255 \$	9,3	19,0	15,4
Sociale						
Quartile 1	20,5	69,5	37 009 \$	3,8	13,7	8,9
Quartiles 2+3	24,0	66,4	36 214 \$	6,8	17,3	13,4
Quartile 4	25,9	63,1	31 023 \$	15,3	24,7	23,9
Combinée						
Quartiles 1 et 1	12,7	77,6	44 966 \$	2,5	12,5	7,6
Quartiles 4 et 4	36,3	53,1	25 110 \$	18,9	28,6	29,5
Total	23,6	66,3	35 084 \$	8,1	18,3	14,8

1. Proportion de personnes de 15 ans et plus n'ayant aucun diplôme d'études secondaires (DES).
2. Proportion de personnes de 15 ans et plus occupant un emploi.
3. Revenu moyen après impôt (en dollars) des personnes de 15 ans et plus en 2005.
4. Proportion de personnes de 15 ans et plus vivant seules.
5. Proportion de personnes séparées, veuves ou divorcées.
6. Proportion de familles monoparentales.

Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006, données-échantillon (20 %).

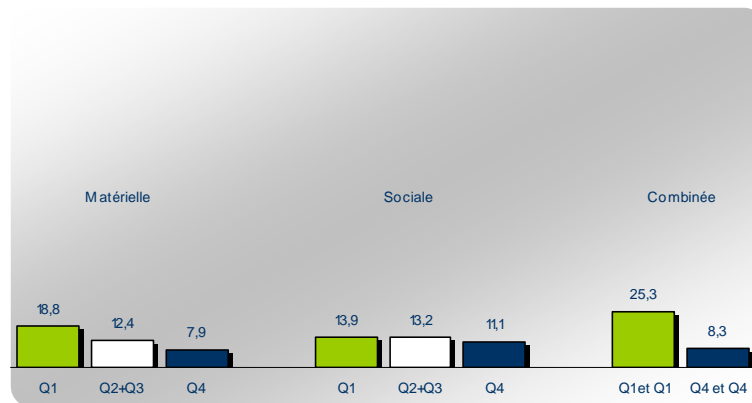
L'indice de défavorisation constitue un outil parmi d'autres pour identifier les populations vivant dans les communautés plus démunies. La diplomation universitaire, le seuil de faible revenu, la structure familiale et certaines caractéristiques du logement peuvent aussi être associés à l'une ou l'autre des formes de défavorisation². Les graphiques 1 à 7 illustrent la relation entre ces variables et les quartiles de défavorisation.

² Les définitions des indicateurs présentés dans le document sont disponibles dans le *Dictionnaire du recensement de 2006* produit par Statistique Canada.

La proportion de personnes de 25 ans et plus avec un diplôme d'études universitaires égal ou supérieur au baccalauréat est deux fois plus faible dans la population du quartile désavantagé au plan matériel que dans celui avantagé. L'écart prend encore plus d'ampleur avec la combinaison des deux dimensions de l'indice de défavorisation. Le volet social de l'indice révèle une relation similaire, mais avec une différence moins prononcée.

Graphique 1

Population de 25 ans et plus ayant un diplôme d'études universitaires égal ou supérieur au baccalauréat selon le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence MRC L'Assomption, 2006 (%)

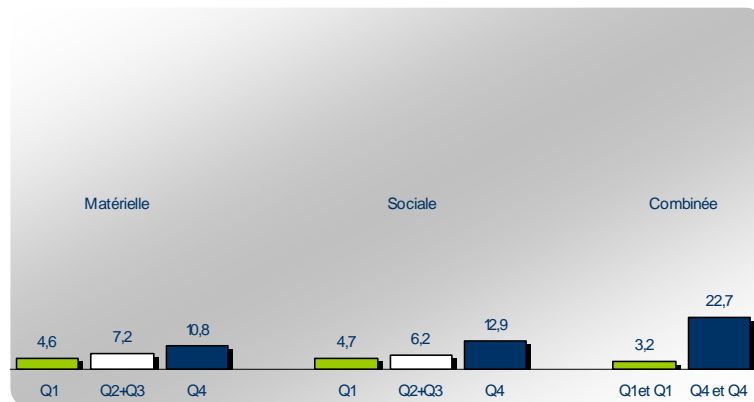


Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009. STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006, données-échantillon (20 %).

Les personnes ayant un faible revenu après impôt sont, en proportion, plus nombreuses dans les quartiles défavorisés matériellement ou socialement. Cette différence devient très importante lorsque les deux dimensions sont combinées.

Graphique 2

Personnes dans les ménages privés ayant un faible revenu après impôt selon le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence MRC L'Assomption, 2006 (%)



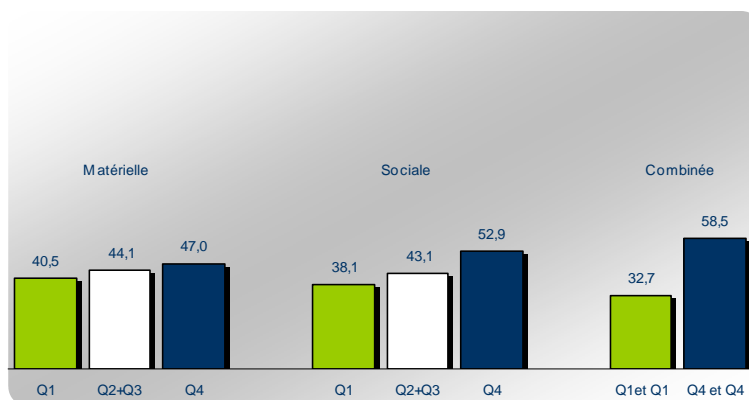
Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009. STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006, données-échantillon (20 %).

La proportion de familles avec conjoint et enfants de tous âges est plus élevée dans la population du quartile désavantagé pour chacune des deux dimensions de défavorisation. Cet écart, relativement élevé pour les dimensions prises séparément, devient encore plus grand lorsqu'elles sont combinées.

Graphique 3

Familles avec conjoint et enfants de tous âges selon le quartile de défavorisation matérielle et sociale

Territoire de référence MRC L'Assomption, 2006 (%)



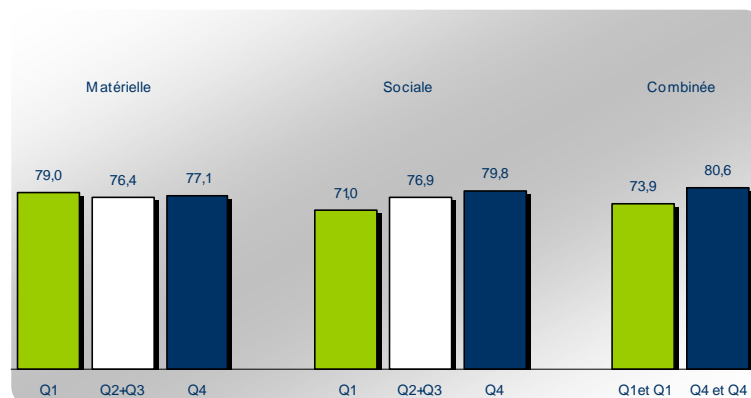
Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009. STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006, données-échantillon (20 %).

Le pourcentage de familles monoparentales dont le chef est une femme est plus élevé dans le quartile défavorisé au plan social que dans celui avantagé. La combinaison des deux volets de l'indice de défavorisation fait aussi ressortir cette différence. Une relation inverse est observée pour la dimension matérielle : la proportion de familles monoparentales avec une femme comme chef est plus élevée dans le quartile avantagé.

Graphique 4

Familles monoparentales dont le chef est une femme selon le quartile de défavorisation matérielle et sociale

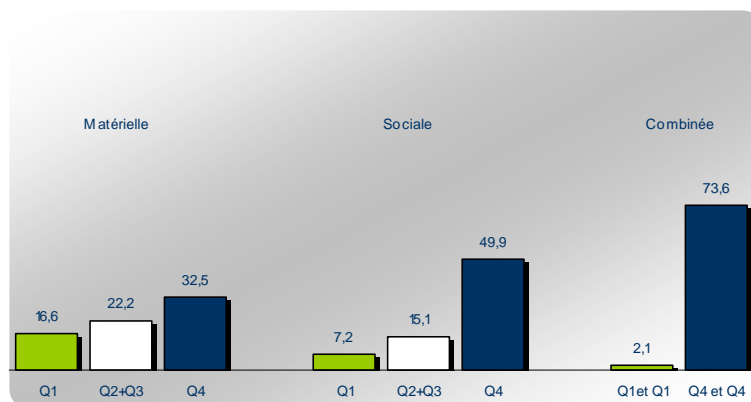
Territoire de référence MRC L'Assomption, 2006 (%)



Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009. STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006, données-échantillon (20 %).

Les proportions de logements loués sont plus fortes dans les quartiles défavorisés au plan matériel ou social. La combinaison des deux dimensions de défavorisation confirme cette relation, alors que la part relative des logements loués est nettement plus élevée dans les quartiles doublement défavorisés (Q4 et Q4) que dans ceux favorisés (Q1 et Q1).

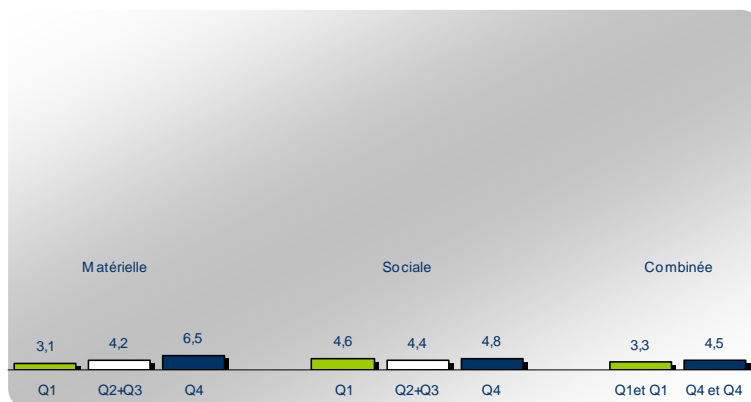
Graphique 5
Logements privés occupés loués selon le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence MRC L'Assomption, 2006 (%)



Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006, données-échantillon (20 %).

Les logements nécessitant des réparations majeures sont, en proportion, plus nombreux dans les quartiles défavorisés selon les dimensions matérielle ou combinée de l'indice de défavorisation. Cette relation est plus faible avec la forme sociale de défavorisation.

Graphique 6
Logements privés nécessitant des réparations majeures selon le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence MRC L'Assomption, 2006 (%)

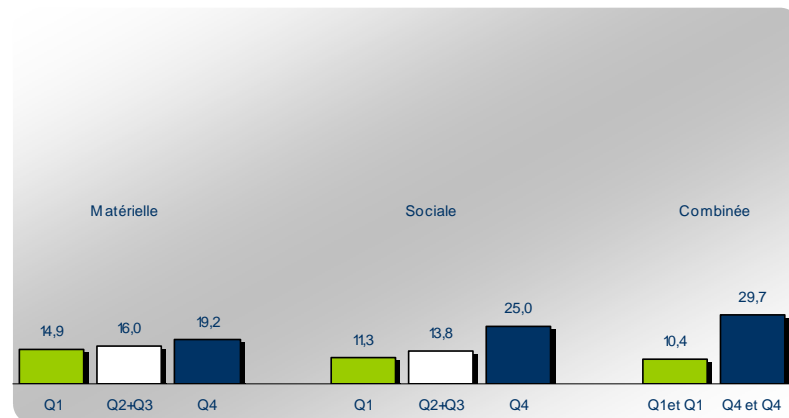


Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006, données-échantillon (20 %).

Les proportions de ménages consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux coûts du logement sont plus élevées dans les quartiles touchés par la vulnérabilité matérielle ou sociale que dans ceux favorisés. Ce constat reste le même, mais avec un écart plus grand entre les deux extrêmes, lorsque les dimensions de défavorisation sont jumelées.

Graphique 7

Ménages consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux coûts d'habitation selon le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence MRC L'Assomption, 2006 (%)



Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006, données-échantillon (20 %).

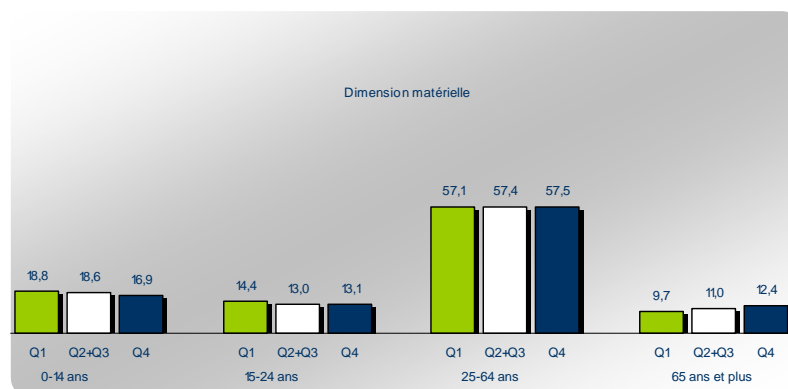
Profil démographique des quartiles de défavorisation

La population de la MRC présente une structure par âge différente selon l'appartenance à des aires de diffusion classées dans l'un ou l'autre des quartiles de défavorisation.

La population des secteurs désavantagés au plan matériel est plus âgée. Elle compte, en proportion, moins de personnes de 0-24 ans et plus d'âinés (65 ans et plus) que la population du quartile favorisé. Le pourcentage de personnes généralement actives sur le marché du travail, soit les 25 à 64 ans, varie peu selon le quartile de défavorisation matérielle.

Graphique 8

Population sexes réunis selon le groupe d'âge et le quartile de défavorisation matérielle
Territoire de référence MRC L'Assomption, 2006 (%)

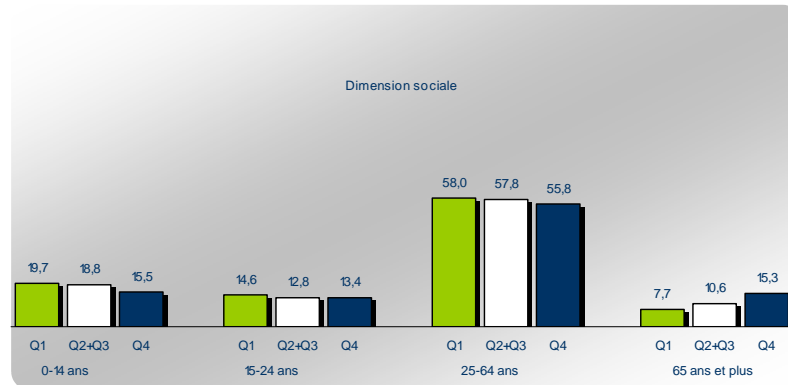


Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

Des différences semblables quant à la structure par âge sont observées lorsque la dimension sociale est prise en considération. La population du quartile défavorisé a une plus faible proportion de gens de moins de 25 ans et un pourcentage plus élevé de personnes de 65 ans et plus. Le pourcentage d'adultes (25-64 ans) y est moins élevé.

Graphique 9

Population sexes réunis selon le groupe d'âge et le quartile de défavorisation sociale
Territoire de référence MRC L'Assomption, 2006 (%)

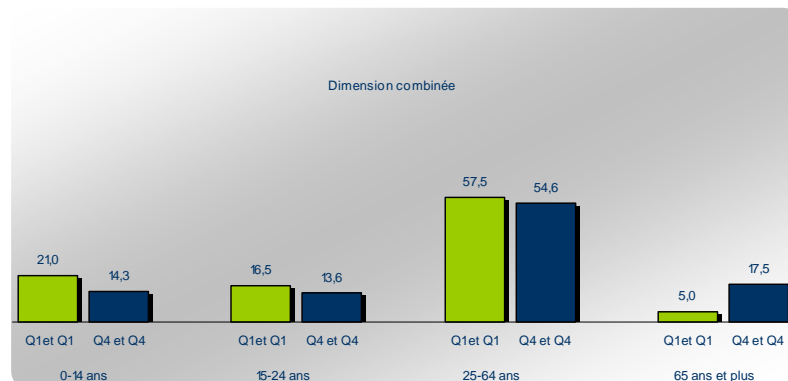


Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

Les dissemblances quant à la structure par âge s'accroissent avec la combinaison des volets matériel et social. La population des quartiles désavantagés (Q4 et Q4) rassemble, en proportion, moins de personnes de 0-64 ans et presque quatre fois plus d'âinés (65 ans et plus).

Graphique 10

Population sexes réunis selon le groupe d'âge et le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence MRC L'Assomption, 2006 (%)



Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

Les différences selon l'âge vont dans le même sens chez les femmes et les hommes lorsque les dimensions de l'indice sont considérées séparément ou sont combinées. Les écarts entre les quartiles de défavorisation extrêmes sont toutefois plus accentués chez les femmes que chez les hommes (Annexe 2).

CE QU'IL FAUT RETENIR DE L'INDICE DE DÉFAVORISATION

- L'indice de défavorisation est une mesure écologique qui caractérise des individus d'une communauté pris collectivement.
- La valeur de l'indice de défavorisation apposée à chacune des aires de diffusion n'est pas comparable entre les territoires de référence.
- Ce n'est pas une mesure de la pauvreté.

CE QU'IL FAUT RETENIR DE LA DÉFAVORISATION

- Loin d'être concentrée en un seul endroit, la défavorisation matérielle et sociale se retrouve aussi bien en milieu rural qu'urbain.
- Il peut exister des différences socioéconomiques et démographiques importantes entre les populations des quartiles.

CE QU'ANNONCE LA DÉFAVORISATION

- La vulnérabilité matérielle et sociale indique la nécessité d'améliorer les conditions d'une partie de la population à l'égard de la scolarité, de l'emploi, du revenu, de l'isolement social et de la qualité de l'environnement physique immédiat (logement).

« Toutes les études l'indiquent, quels que soient le pays, le sexe ou le groupe d'âge, les personnes pauvres sont plus malades, et meurent plus jeunes que celles qui sont plus fortunées. Les progrès extraordinaires de la médecine et la protection offerte par l'accès universel aux services médicaux n'y changent rien : les plus pauvres risquent davantage d'être exposés aux maladies. » (Poirier et Maranda, 2007, p. 27)

L'ampleur des différences démographiques, sociales et économiques entre les populations des aires de diffusion classées aux deux extrêmes du spectre de défavorisation est loin d'être négligeable. Les dissimilitudes relevées illustrent le fossé qui sépare les personnes vivant parfois au sein d'une même municipalité.

Les inégalités matérielles et sociales sont étroitement liées à l'état de santé et de bien-être de la population. Des études établissent en effet la relation entre la défavorisation matérielle et sociale et un profil sanitaire désavantageux (Pampalon, Hamel et Gamache, 2008; Guillemette et Leclerc, 2008). Les écarts de santé physique et mentale entre les populations des communautés favorisées et démunies s'expriment, entre autres choses, par l'exposition à un environnement défavorable et l'adoption d'habitudes de vie néfastes à la santé, dont la prévalence reste plus fréquente parmi les populations moins privilégiées (Bégin, Ouellet et Cadieux, 2007).

La *Loi sur les services de santé et les services sociaux* et la *Loi sur la santé publique* imputent au ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec et à ses composantes régionales et locales la responsabilité de maintenir et d'améliorer la santé de la population. La lutte pour la réduction des écarts de santé et de bien-être attribuables aux inégalités socioéconomiques fait partie de ce mandat, réalisé en collaboration avec leurs partenaires régionaux et locaux.

C'est en ce sens que les données de défavorisation présentées dans ce rapport trouvent leur utilité, car elles identifient les territoires les plus désavantagés du point de vue matériel et social. Une meilleure connaissance de la défavorisation matérielle et sociale devrait aider les gestionnaires et les intervenants à mieux cibler les activités de prévention des risques pour la santé et de promotion de saines habitudes de vie. La mise en œuvre, en partenariat, d'actions axées sur le développement durable d'environnements favorables à la santé et de communautés compétentes et scolarisées devrait ainsi en être favorisée (Bégin, Ouellet et Cadieux, 2007).

R

ÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LANAUDIÈRE (ASSSL). *SYstème Lanaudois d'Information et d'Analyse (SYLIA)*, Joliette, ASSS de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2010. (site Web consulté en 2010 : www.agencelanaudiere.qc.ca)

BÉGIN, Claude, Lise OUELLET et Élisabeth CADIEUX. *Ensemble pour la santé et la qualité de vie de la population lanaudoise! Rapport du Directeur de santé publique – Édition 2007*, Joliette, ASSS de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, 2007, 32 p.

GUILLEMETTE, André, et Bernard-Simon LECLERC. *Vivre égaux et en santé? Effets des inégalités sociales sur la morbidité hospitalière et la mortalité dans Lanaudière*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2008, 16 p.

GUIMONT, Louise, Guy RAYMOND et Robert PAMPALON. L'indice de défavorisation matérielle et sociale : un outil dans le développement des politiques gouvernementales... et municipales, *Municipalité*, vol. 33, n° 3, 2002, p. 21-22.

LECLERC, Bernard-Simon, Geneviève MARQUIS (coll.) et Josée PAYETTE (coll.). *Tableau de bord lanaudois sur la défavorisation. Territoire de Lanaudière. Calibrage à l'échelle de la région de Lanaudière*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2005, 87 p.

MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE ET DE LA FAMILLE (MESSF). *Concilier liberté et justice sociale : un défi pour l'avenir. Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, Québec, MESSF, 2004, 79 p.

PAMPALON, Robert, Denis HAMEL et Philippe GAMACHE. *Les inégalités sociales de santé augmentent-elles au Québec?*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2008, 21 p.

PAMPALON, Robert, Denis HAMEL, Philippe GAMACHE et Guy RAYMOND. Un indice de défavorisation pour la planification de la santé au Canada, *Maladies chroniques au Canada*, vol. 29, n° 4, 2009, p. 199-213.

PAMPALON, Robert, Denis HAMEL et Guy RAYMOND. *Indice de défavorisation pour l'étude de la santé et du bien-être au Québec – Mise à jour 2000*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2004, 11 p.

PAMPALON, Robert, et Guy RAYMOND. Un indice de défavorisation pour la planification de la santé et du bien-être au Québec, *Maladies chroniques au Canada*, vol. 21, n° 3, 2000, p. 113-122.

PAMPALON, Robert, et Guy RAYMOND. Indice de défavorisation matérielle et sociale : son application au secteur de la santé et du bien-être, *Santé, société et solidarité*, n° 1, 2003, p. 191-208.

PAYETTE, Josée, et Marie-Eve SIMONEAU (coll.). *Coup d'œil sur la MRC L'Assomption. Édition 2008*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2008, 73 p.

POIRIER, Alain, et Marc-André MARANDA (sous la direction de). *Troisième rapport national sur l'état de santé de la population du Québec. Riches de tous nos enfants. La pauvreté et ses répercussions sur la santé des jeunes de moins de 18 ans*, Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, Direction des communications, 2007, 162 p.

QUÉBEC (PROVINCE). *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, Projet de loi n° 112 (2002, chapitre 61), sanctionné le 18 décembre 2002, Québec, Éditeur officiel du Québec, 2002, 20 p.

STATISTIQUE CANADA. *Dictionnaire du recensement de 2006*, modifié le 20 novembre 2009. (site Web consulté en 2009 : <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/ref/dict/geo021-fra.cfm>)

STATISTIQUE CANADA. *Profil des communautés de 2006. Recensement de 2006*, numéro 92-591-XWF au catalogue. Modifié le 14 juillet 2009. (site Web consulté en 2010 : www12.statcan.ca/census-recensement/2006/)

Aires de diffusion utilisées pour le calcul de l'indice de défavorisation matérielle et sociale selon la municipalité Territoire de référence MRC L'Assomption, 2006

MRC L'ASSOMPTION (185 aires de diffusion)

CHARLEMAGNE (10)	REPENTIGNY (124)			L'ASSOMPTION (31)
24600073	24600014	24600066	24600132	24600169
24600074	24600016	24600067	24600133	24600170
24600075	24600017	24600068	24600134	24600171
24600076	24600018	24600069	24600135	24600172
24600077	24600019	24600071	24600136	24600173
24600078	24600020	24600081	24600137	24600174
24600079	24600021	24600082	24600138	24600175
24600080	24600022	24600083	24600139	24600176
24600084	24600023	24600086	24600140	24600177
24600085	24600024	24600087	24600141	24600178
	24600025	24600088	24600142	24600179
SAINT-SULPICE (7)	24600026	24600089	24600148	24600180
24600215	24600027	24600090	24600149	24600181
24600216	24600028	24600091	24600150	24600182
24600217	24600029	24600092	24600151	24600183
24600218	24600030	24600093	24600152	24600184
24600219	24600031	24600094	24600153	24600185
24600220	24600032	24600095	24600154	24600186
24600221	24600033	24600098	24600155	24600187
	24600034	24600099	24600156	24600188
L'ÉPIPHANIE-VILLE (7)	24600035	24600100	24600157	24600189
24600200	24600036	24600101	24600158	24600190
24600201	24600037	24600102	24600159	24600191
24600202	24600038	24600103	24600160	24600193
24600203	24600039	24600104	24600167	24600194
24600205	24600040	24600105	24600168	24600195
24600206	24600041	24600106		24600196
24600207	24600042	24600107		24600197
	24600043	24600108		24600198
L'ÉPIPHANIE-PAROISSE (6)	24600044	24600109		24600213
24600199	24600045	24600110		24600214
24600208	24600047	24600111		
24600209	24600048	24600112		
24600210	24600050	24600113		
24600211	24600051	24600114		
24600212	24600052	24600115		
	24600053	24600116		
	24600054	24600117		
	24600055	24600118		
	24600056	24600119		
	24600057	24600120		
	24600058	24600121		
	24600059	24600122		
	24600060	24600123		
	24600061	24600124		
	24600062	24600125		
	24600063	24600126		
	24600064	24600127		
	24600065	24600129		

Note : Cinq aires de diffusion, non retenues pour le calcul de l'indice de défavorisation, sont exclues de ce tableau.
Source : STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

Population selon le sexe, le groupe d'âge et le quartile de défavorisation Territoire de référence MRC L'Assomption, 2006 (n et %)

FEMMES

Dimensions	Population totale	0-14 ans		15-24 ans		25-64 ans		65 ans et +	
	n	n	%	n	%	n	%	n	%
Matérielle									
Quartile 1	14 089	2 489	17,7	1 979	14,0	8 084	57,4	1 536	10,9
Quartiles 2+3	26 985	4 778	17,7	3 237	12,0	15 716	58,2	3 254	12,1
Quartile 4	13 428	2 167	16,1	1 679	12,5	7 771	57,9	1 811	13,5
Sociale									
Quartile 1	13 388	2 579	19,3	1 854	13,8	7 880	58,9	1 075	8,0
Quartiles 2+3	26 867	4 826	18,0	3 185	11,9	15 805	58,8	3 051	11,4
Quartile 4	14 246	2 030	14,2	1 858	13,0	7 885	55,3	2 474	17,4
Combinée									
Quartiles 1 et 1	2 484	520	20,9	398	16,0	1 461	58,8	105	4,2
Quartiles 4 et 4	2 956	391	13,2	407	13,8	1 576	53,3	583	19,7
Total	54 502	9 434	17,3	6 896	12,7	31 571	57,9	6 600	12,1

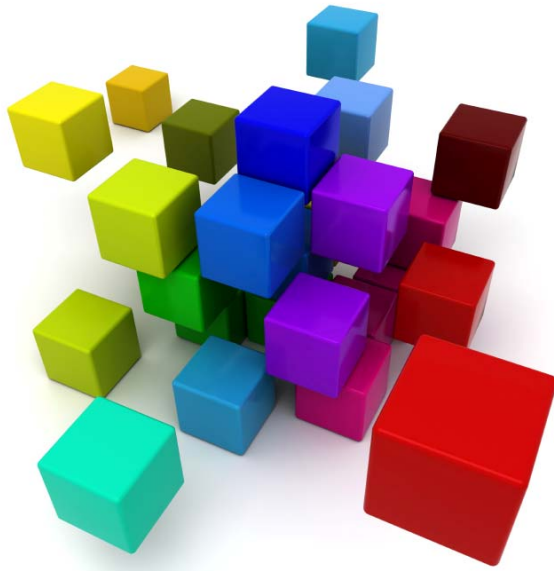
HOMMES

Dimensions	Population totale	0-14 ans		15-24 ans		25-64 ans		65 ans et +	
	n	n	%	n	%	n	%	n	%
Matérielle									
Quartile 1	13 245	2 637	19,9	1 968	14,9	7 514	56,7	1 126	8,5
Quartiles 2+3	26 016	5 086	19,5	3 632	14,0	14 707	56,5	2 591	10,0
Quartile 4	13 251	2 347	17,7	1 818	13,7	7 578	57,2	1 507	11,4
Sociale									
Quartile 1	13 633	2 739	20,1	2 079	15,3	7 805	57,3	1 009	7,4
Quartiles 2+3	26 639	5 258	19,7	3 649	13,7	15 100	56,7	2 632	9,9
Quartile 4	12 241	2 073	16,9	1 691	13,8	6 895	56,3	1 582	12,9
Combinée									
Quartiles 1 et 1	2 534	534	21,1	429	16,9	1 426	56,3	145	5,7
Quartiles 4 et 4	2 437	380	15,6	326	13,4	1 369	56,2	362	14,8
Total	52 512	10 070	19,2	7 418	14,1	29 800	56,7	5 224	9,9

SEXES RÉUNIS

Dimensions	Population totale	0-14 ans		15-24 ans		25-64 ans		65 ans et +	
	n	n	%	n	%	n	%	n	%
Matérielle									
Quartile 1	27 334	5 126	18,8	3 948	14,4	15 598	57,1	2 662	9,7
Quartiles 2+3	53 001	9 864	18,6	6 870	13,0	30 423	57,4	5 844	11,0
Quartile 4	26 679	4 515	16,9	3 497	13,1	15 349	57,5	3 318	12,4
Sociale									
Quartile 1	27 021	5 318	19,7	3 933	14,6	15 685	58,0	2 084	7,7
Quartiles 2+3	53 506	10 084	18,8	6 833	12,8	30 905	57,8	5 684	10,6
Quartile 4	26 487	4 103	15,5	3 548	13,4	14 780	55,8	4 056	15,3
Combinée									
Quartiles 1 et 1	5 018	1 055	21,0	827	16,5	2 887	57,5	250	5,0
Quartiles 4 et 4	5 393	771	14,3	732	13,6	2 945	54,6	945	17,5
Total	107 014	19 504	18,2	14 315	13,4	61 371	57,3	11 824	11,0

Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

**Auteurs**

André Guillemette
Marie-Eve Simoneau
Josée Payette

Comité de lecture

Élizabeth Cadieux
Abdoul Aziz Gbaya
Louise Lemire
Geneviève Marquis

**Conception graphique
et mise en page**

Micheline Clermont

Page couverture

Kiwigraphik

Une série de neuf documents traitant de l'indice de défavorisation, édition 2006, est disponible à l'adresse suivante :

Version informatisée gratuite au www.agencelanaudiere.qc.ca/SYLIA/ sous l'onglet *Nos publications*.

Version imprimée au coût de 5 \$ au 450 759-1157, poste 4294.

Toute reproduction partielle ou totale doit être accompagnée de la mention de la source :

GUILLEMETTE, André, Marie-Eve SIMONEAU et Josée PAYETTE. *Localiser la défavorisation - Mieux connaître son milieu. Territoire de référence MRC L'Assomption 2006*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, juillet 2010, 24 pages et Atlas cartographique.

Dépôt légal :

ISBN : 978-2-89669-018-3 (version imprimée)

978-2-89669-019-0 (PDF)

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Troisième trimestre 2010

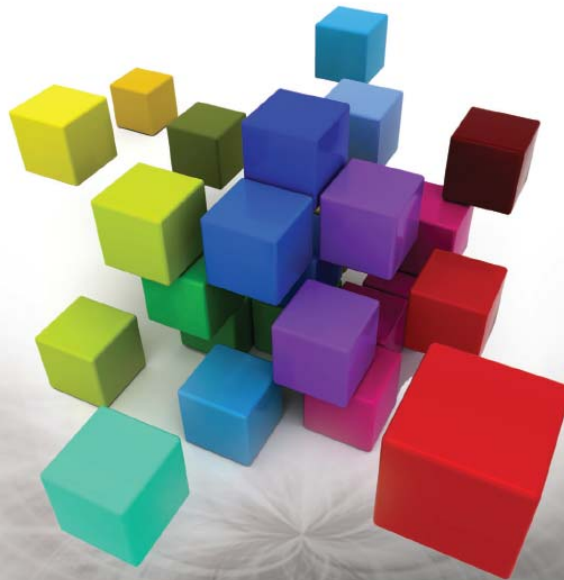
ATLAS

cartographique

TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE MRC L'ASSOMPTION

Localiser la défavorisation

Mieux connaître son milieu



SERVICE DE SURVEILLANCE, RECHERCHE ET ÉVALUATION
DSPE DE LANAUDIÈRE

Québec 

L A DÉFAVORISATION... À LA CARTE

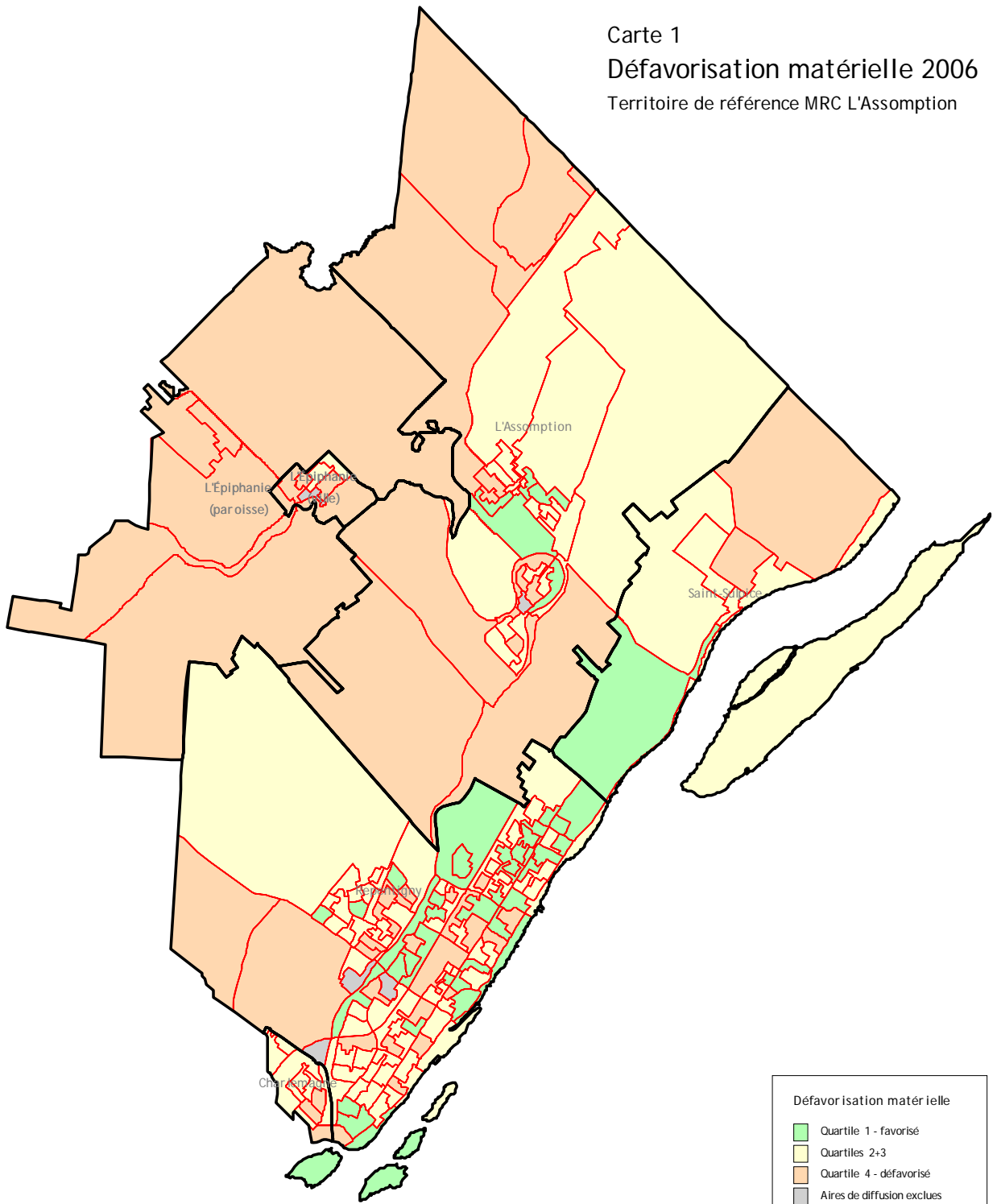
Cet atlas cartographique complète le document *Localiser la défavorisation - Mieux connaître son milieu. Territoire de référence MRC L'Assomption*. Il a été conçu afin de visualiser la défavorisation.

Les cartes 1 et 2 illustrent la défavorisation selon les dimensions matérielle ou sociale, alors que la carte 3 fait référence à leur combinaison. Elles couvrent l'ensemble du territoire de référence.

Une deuxième série de cartes propose des vues rapprochées du territoire quant à la défavorisation combinée. Elles permettent d'observer plus en détail certaines parties du territoire où il existe une forte concentration d'aires de diffusion, qu'importe leur niveau de défavorisation. Ces vues aident à distinguer, entre autres choses, les délimitations des aires de diffusion et les voies de circulation routières.

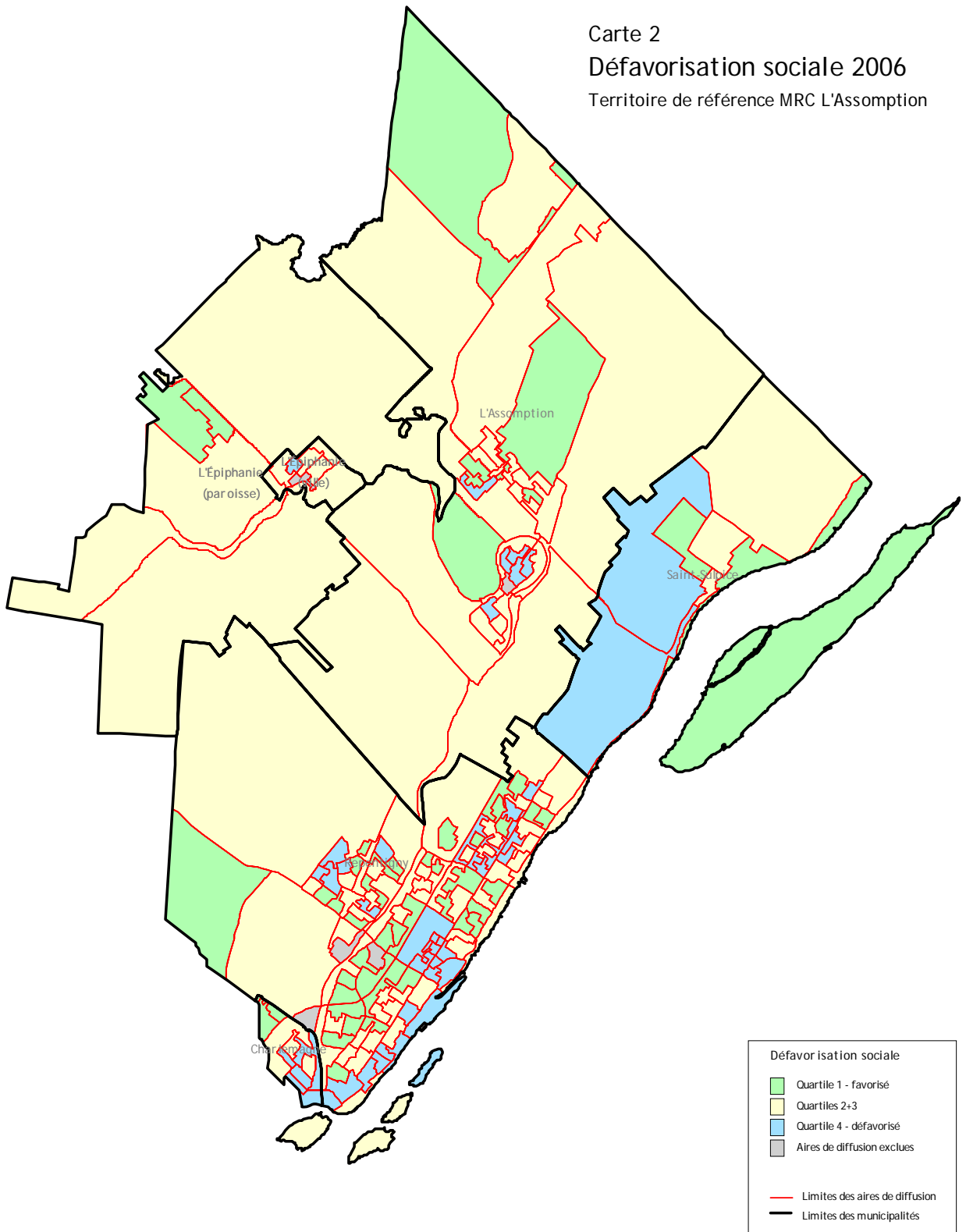
Josée Payette
André Guillemette
Marie-Eve Simoneau

Carte 1
Défavorisation matérielle 2006
Territoire de référence MRC L'Assomption



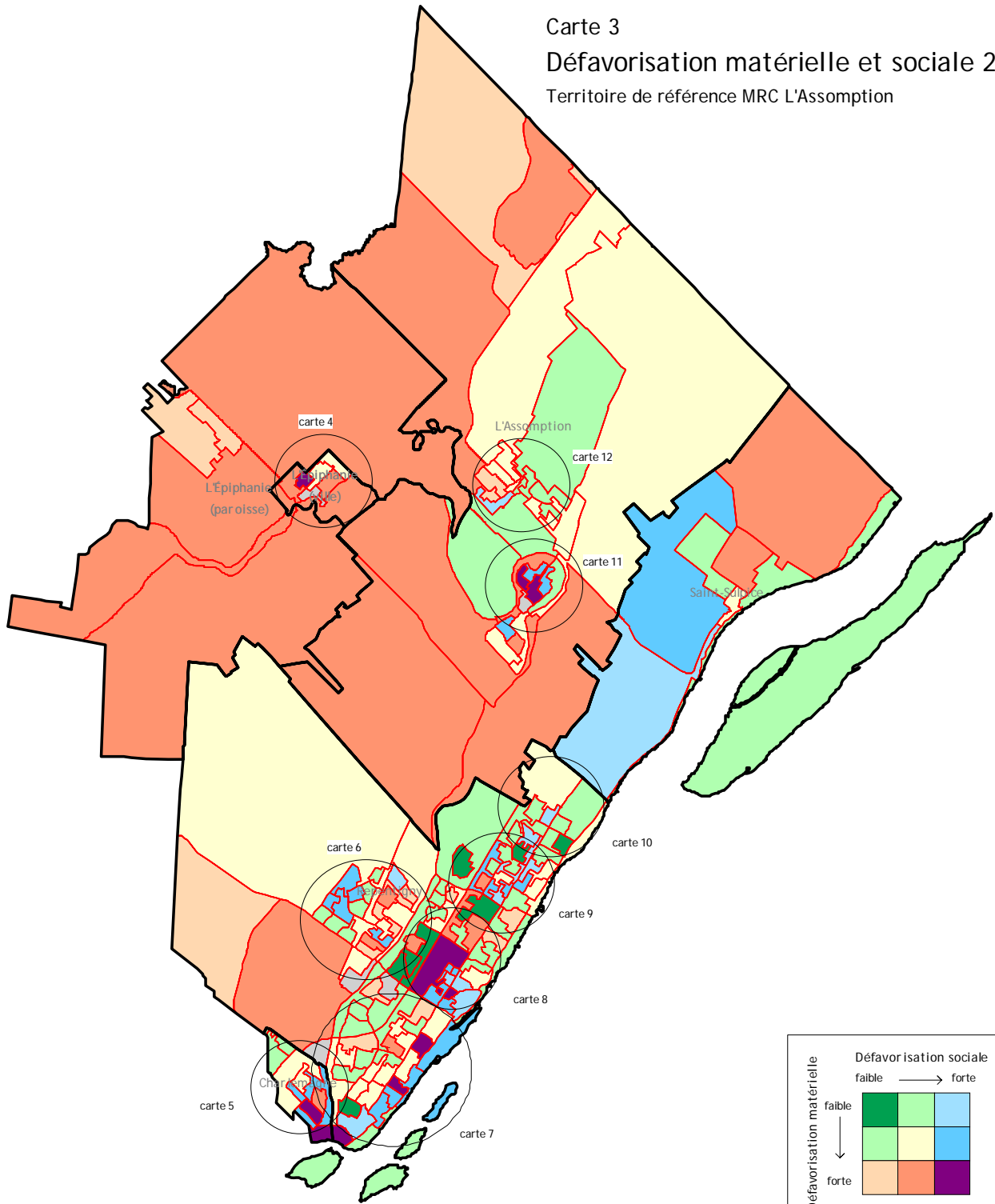
Service de surveillance, recherche et évaluation, ASSS de Lanaudière, mars 2010

Carte 2
Défavorisation sociale 2006
Territoire de référence MRC L'Assomption



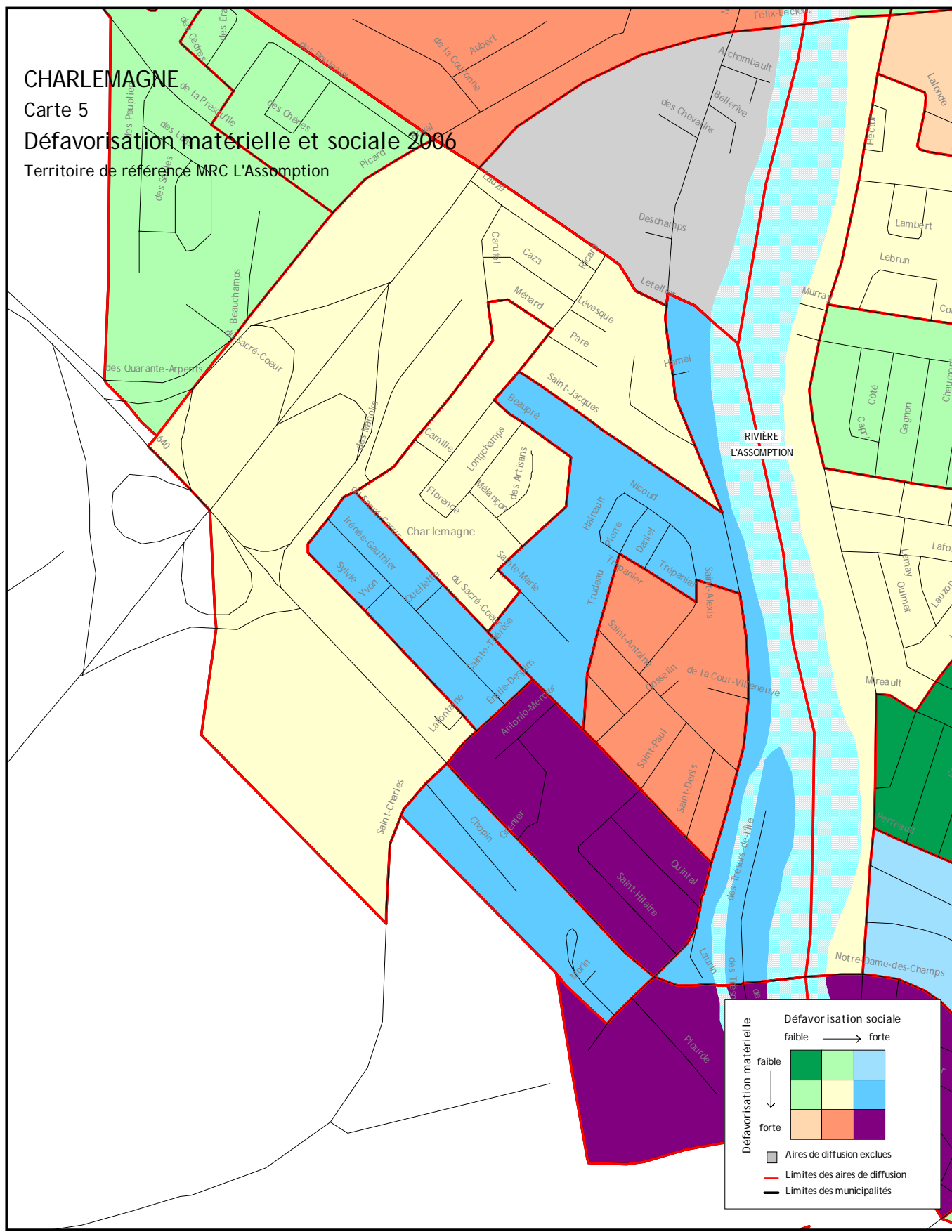
Service de surveillance, recherche et évaluation, ASSS de Lanaudière, mars 2010

Carte 3
 Défavorisation matérielle et sociale 2006
 Territoire de référence MRC L'Assomption



Service de surveillance, recherche et évaluation, ASSS de Lanaudière, mars 2010

CHARLEMAGNE
Carte 5
Défavorisation matérielle et sociale 2006
 Territoire de référence MRC L'Assomption



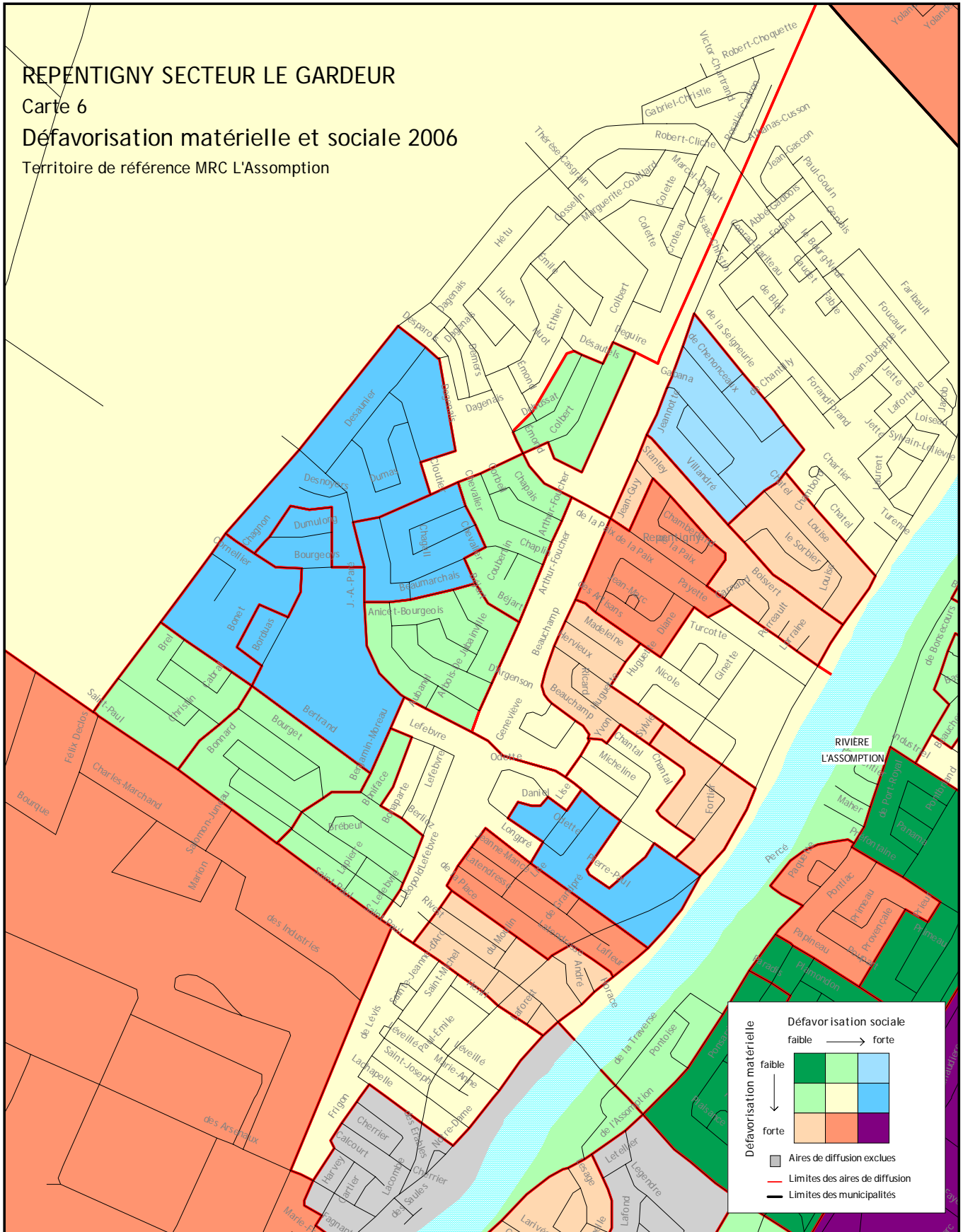
Service de surveillance, recherche et évaluation, ASSS de Lanaudière, mars 2010

REPENTIGNY SECTEUR LE GARDEUR

Carte 6

Défavorisation matérielle et sociale 2006

Territoire de référence MRC L'Assomption



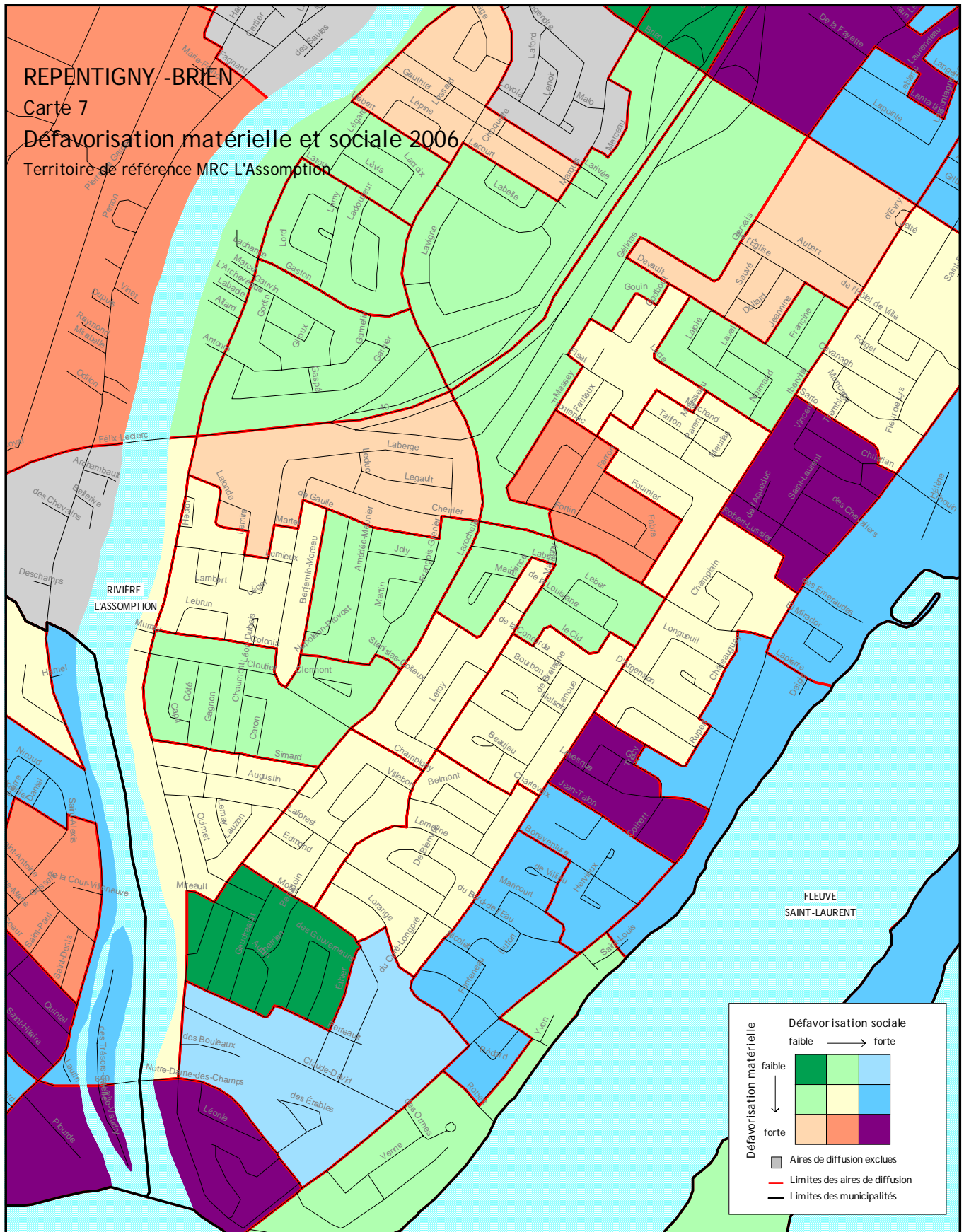
Service de surveillance, recherche et évaluation, ASSS de Lanaudière, mars 2010

REPENTIGNY - BRIEN

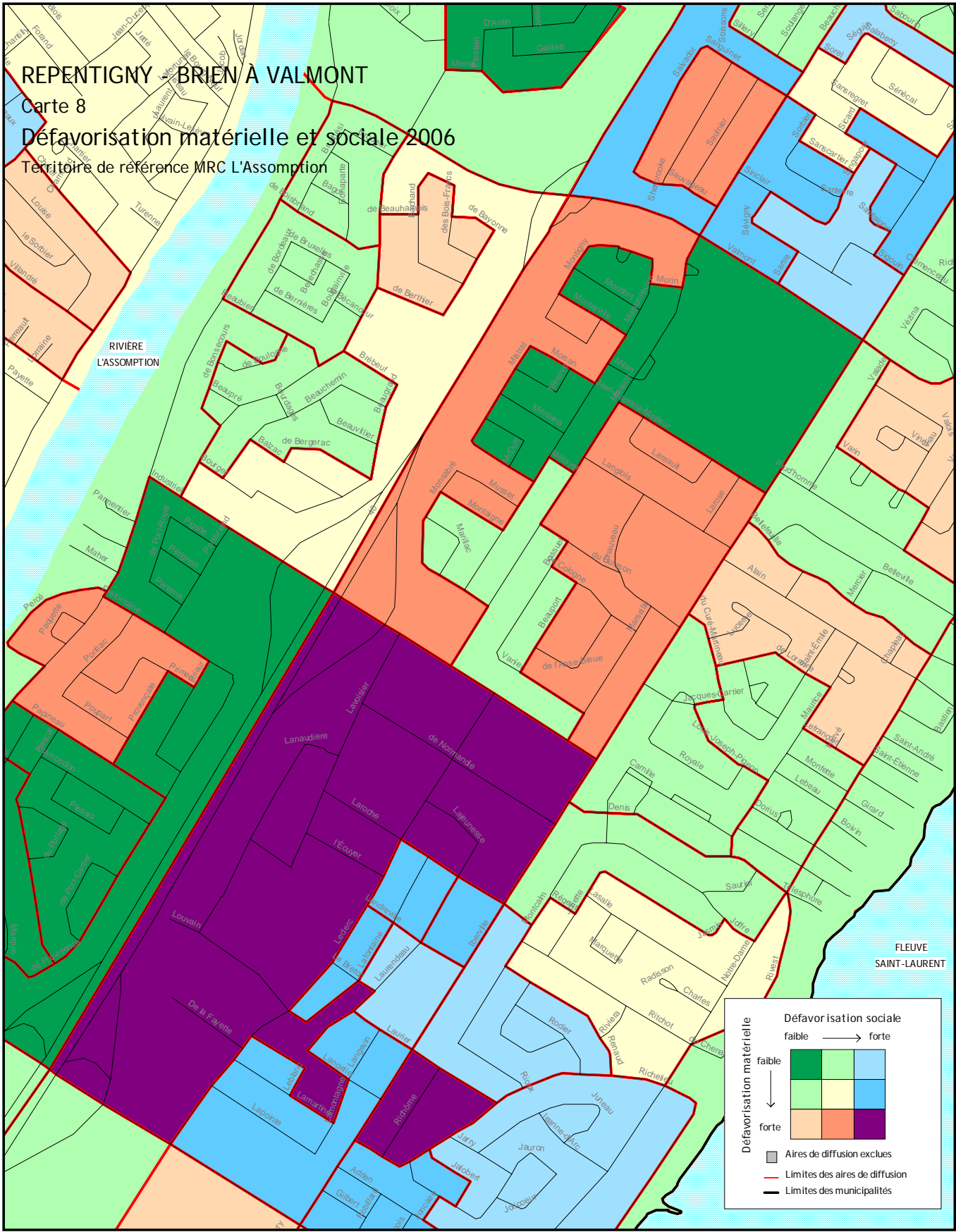
Carte 7

Défavorisation matérielle et sociale 2006

Territoire de référence MRC L'Assomption



Service de surveillance, recherche et évaluation, ASSS de Lanaudière, mars 2010



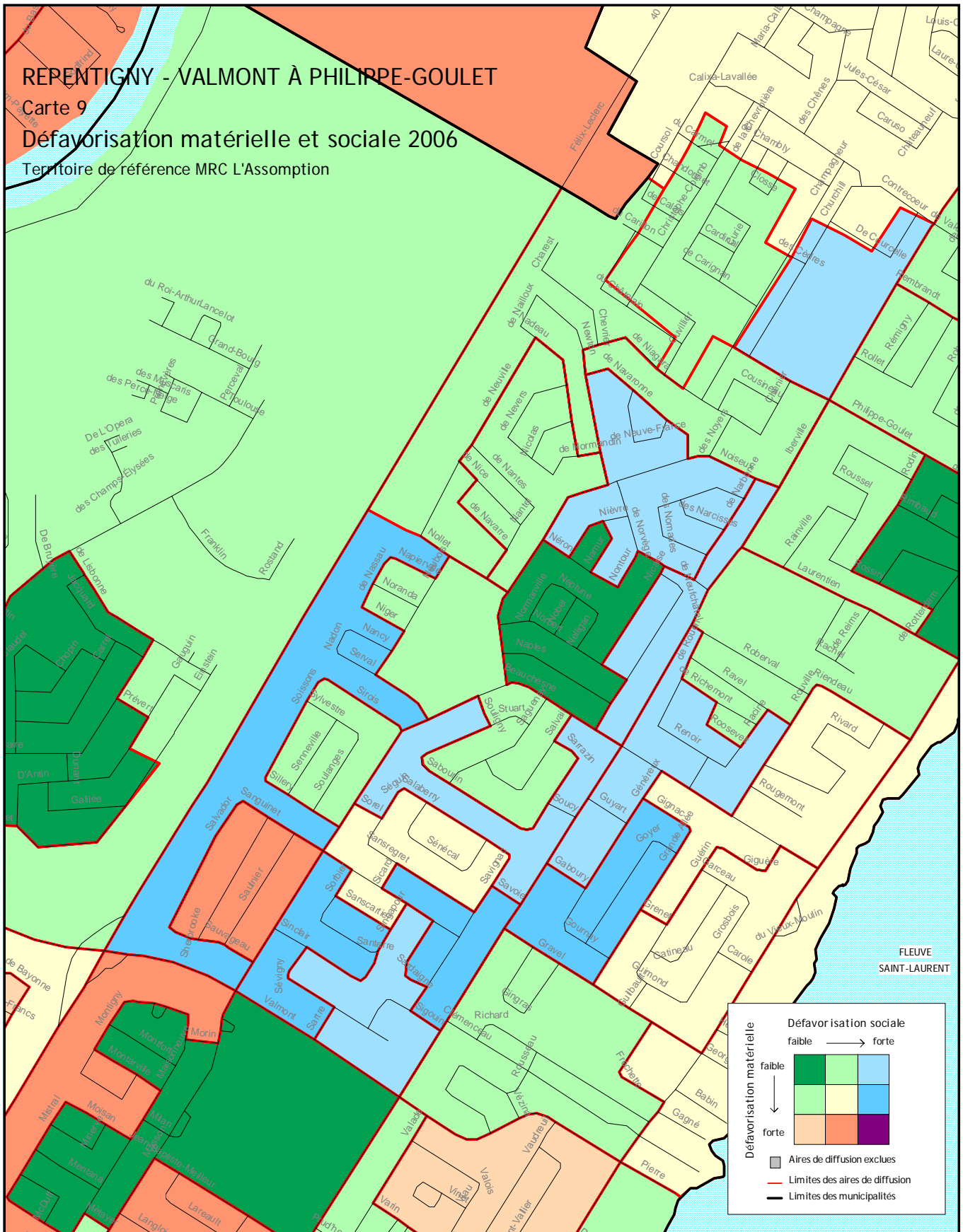
Service de surveillance, recherche et évaluation, ASSS de Lanaudière, mars 2010

REPENTIGNY - VALMONT À PHILIPPE-GOULET

Carte 9

Défavorisation matérielle et sociale 2006

Territoire de référence MRC L'Assomption



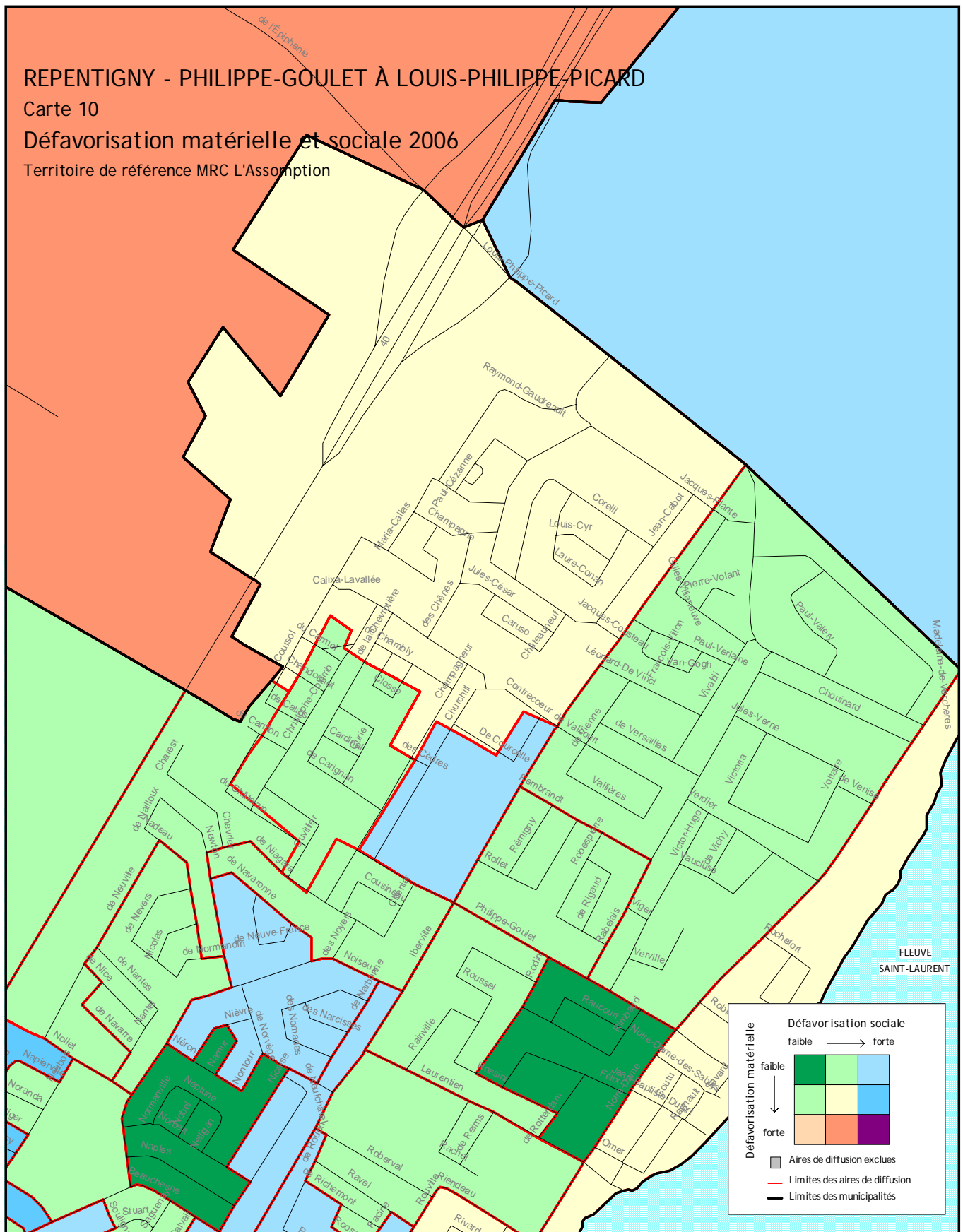
Service de surveillance, recherche et évaluation, ASSS de Lanaudière, mars 2010

REPENTIGNY - PHILIPPE-GOULET À LOUIS-PHILIPPE-PICARD

Carte 10

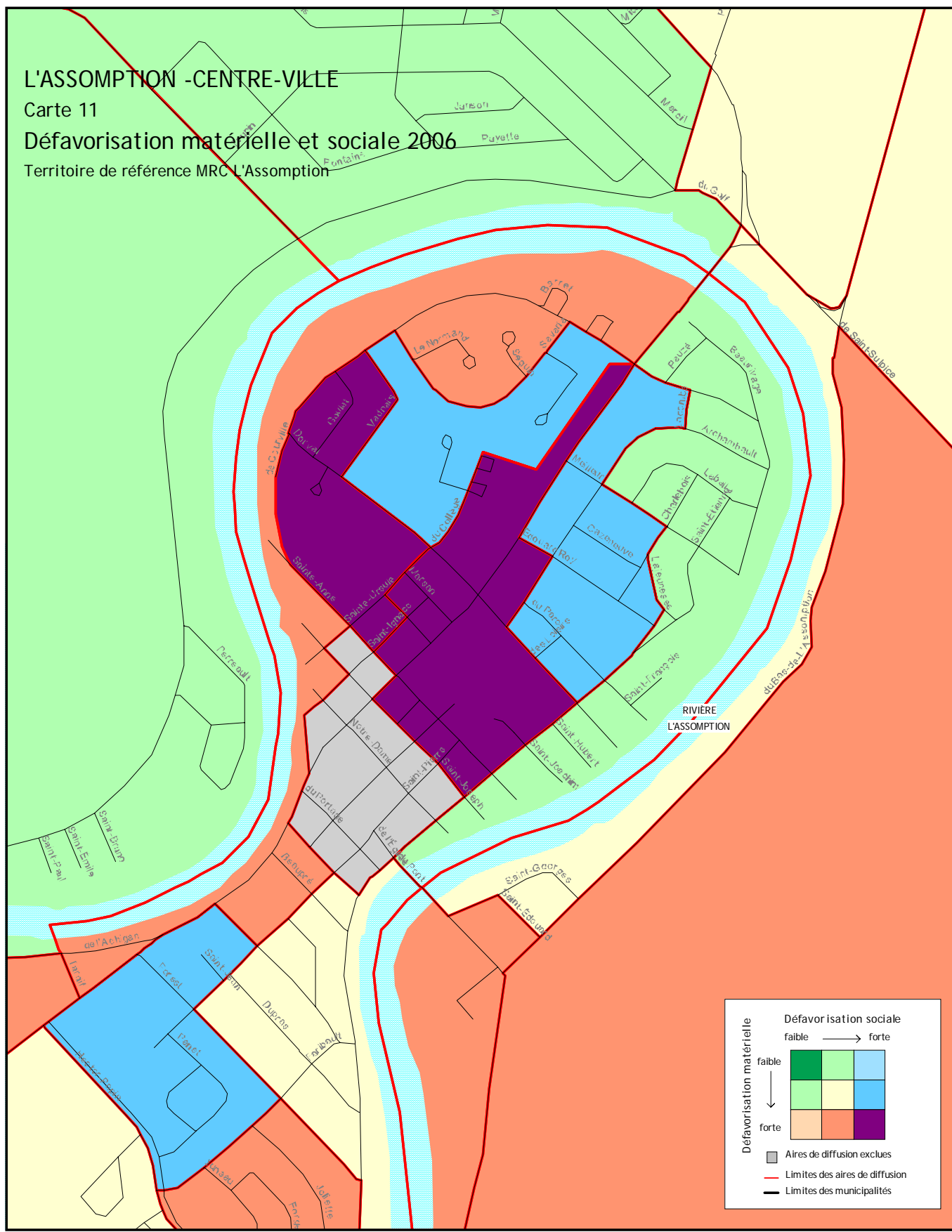
Défavorisation matérielle et sociale 2006

Territoire de référence MRC L'Assomption



Service de surveillance, recherche et évaluation, ASSS de Lanaudière, mars 2010

L'ASSOMPTION -CENTRE-VILLE
 Carte 11
 Défavorisation matérielle et sociale 2006
 Territoire de référence MRC L'Assomption



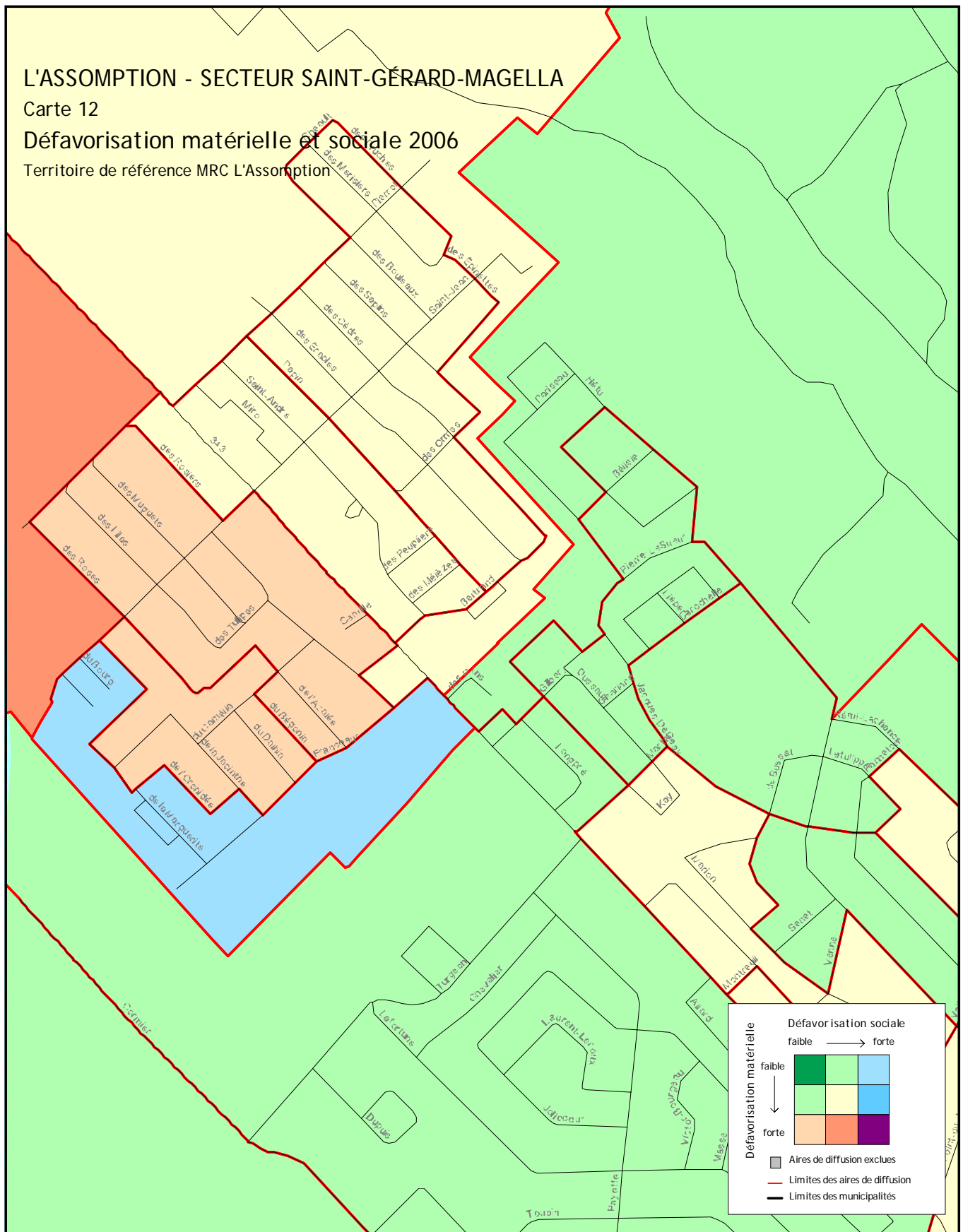
Service de surveillance, recherche et évaluation, ASSS de Lanaudière, mars 2010

L'ASSOMPTION - SECTEUR SAINT-GÉRARD-MAGELLA

Carte 12

Défavorisation matérielle et sociale 2006

Territoire de référence MRC L'Assomption



Service de surveillance, recherche et évaluation, ASSS de Lanaudière, mars 2010